

FICHE DE PRISE DE DÉCISION

Fiche de prise de décision : APP-2017-085
Direction de l'approvisionnement
Objet : Attribution de contrat pour la réfection et le prolongement de la rue J.-B.-Renaud (parc Industriel Bernières) – Phases 1 et 2 (Appel d'offres 2017-50-10)
Date : Le 30 mars 2017

ÉTAT DE LA SITUATION (situation/problème)

À la suite de la résolution CE-2016-09-03, la Direction de l'approvisionnement a procédé à un appel d'offres public dans le cadre du projet cité en objet. Nous avons fait paraître un avis dans le journal Le Peuple le 22 février 2017 et sur le système électronique d'appel d'offres (SÉAO) le 16 février 2017, date de l'appel d'offres. Vingt (20) entreprises se sont procuré les documents sur SÉAO.

COMPTE RENDU DE L'OUVERTURE DES SOUMISSIONS :

Mme Josée Pouliot a fait l'ouverture de neuf (9) soumissions le 24 mars 2017, à 14h, en présence de M. Steeve Ruel, M. Vincent Gagnon et quelques représentants de compagnies.

Les soumissions se lisaient comme suit (prix avant TPS et TVQ):

- Les Constructions de l'Amiante inc.	2 408 756,50 \$
- Les Entreprises JRMorin inc.	2 434 205,00 \$
- Construction B.M.L, Division de Sintra inc.	2 480 000,00 \$
- Construction Polaris inc.	2 772 000,00 \$
	Prix révisé* :
	2 430 000,00 \$
- Les Excavations Lafontaine inc.	2 689 897,94 \$
- Excavation Marcel Vézina inc.	3 156 872,34 \$
	Prix révisé* :
	3 170 672,34 \$
- Les Constructions Edguy inc.	2 624 156,60 \$
- Gilles Audet Excavation inc.	2 942 671,00 \$
- Allen Entrepreneur Général inc.	3 208 000,00 \$

*Une erreur de calcul s'est glissée dans leur soumission.

CONSIDÉRATIONS :

Attendu que la soumission de la compagnie « Les Constructions de l'Amiante inc. » est conforme aux exigences du devis ;

Attendu que ce contrat est à prix unitaires ;

Attendu que l'estimation établie par la Ville est de 2 910 023,92 \$ avant la TPS et la TVQ ;

Attendu qu'en date du 30 mars 2017, le nom du cocontractant à qui la Ville désire attribuer le contrat n'apparaît à aucun registre d'entreprises non admissibles aux contrats publics ;

Attendu que la dépense pour ce contrat doit être autorisée par le conseil de la Ville.

ANALYSE DES ALTERNATIVES (avantages/inconvénients/impacts)
ÉCHÉANCIER DE RÉALISATION

Réalisation des Travaux :

Mai 2017 à Septembre 2017 (dès l'obtention du certificat d'autorisation 22 du MDDELCC)

FINANCEMENT (coûts/revenus/poste budgétaire/impacts budgétaires 2017-2018-2019)

	Coûts/revenus	Impacts	2017	2018	2019
Travaux	2 528 893,23\$				
Honoraires professionnels Firme	100 000,00\$				
Honoraires professionnels Laboratoire	55 000 \$				
Imprévus (10%)	252 889.32\$				
Total Taxes nettes incluses	2 936 782.55\$		2 936 782.55\$		

Conformément au règlement RV-2016-16-00 sur le contrôle et le suivi budgétaire, il incombe au responsable d'activité budgétaire de vérifier la disponibilité de crédits suffisants pour les fins auxquelles la dépense est projetée.

Disponibilités budgétaires Oui Non

Commentaires

Financement déjà autorisé par :

Budget de fonctionnement. Poste budgétaire :

Règlement d'emprunt spécifique RV-2015-15-80, Poste budgétaire : 22-320-07-411/22-413-03-411/22-415-02-411 extra-comptable 1580-00 et 22-320-07-710/22-413-03-710/22-415-02-710 extra comptable 1580-00 et 22-320-07-891 extra comptable 1580-98

Règlement « Omnibus » RV-, résolution CE-

Autre (spécifier) : résolution

Autorisation de financement à obtenir et source de financement proposée :

Commentaires

Signature du responsable
d'activité budgétaire

FPD : INF-GEN-2016-068
Signé : Sami Doucet

Date : 21/04/2016

ÉCHÉANCIER (étapes/dates/justification de la nécessité du traitement par CE ou CV à cette date)

Comité exécutif du 18 avril 2017

Conseil de la Ville du 24 avril 2017

PERSONNES CONSULTÉES

Nom de la personne	Date (J/M/A)	Champ de compétence
Vincent Gagnon	30/03/2017	Requérant



RECOMMANDATION (énoncé)

Il est recommandé au comité exécutif de recommander au conseil de la Ville de décréter les travaux et d'attribuer le contrat, dans le cadre du projet « Réfection et prolongement de la rue J.-B.-Renaud (parc industriel Bernières) – Phases 1 et 2 » à la compagnie Les Constructions de l'Amiante inc., 1209, boulevard Frontenac Ouest, Thetford Mines (Québec), G6G 6K8, aux prix mentionnés dans sa soumission, pour une dépense estimée à 2 408 756,50 \$ avant TPS et TVQ conformément à sa soumission en date du 24 mars 2017, à l'addenda 5 en date du 17 mars 2017, à l'addenda 4 en date du 16 mars 2017, à l'addenda 3 en date du 14 mars 2017, à l'addenda 2 en date du 9 mars 2017, à l'addenda 1 en date du 7 mars 2017 et au devis en date du 16 février 2017.

UNE COPIE DOIT ÊTRE EXPÉDIÉE AUX PERSONNES CONSULTÉES

Liste des pièces jointes :

Approvisionnement : Josée Pouliot

Préparé par : François Émond 			Titre d'emploi : Coordonnateur		
Recommandé par : Vincent Vu, Directeur					
Nom et initiales manuscrites Titre d'emploi		Nom et initiales manuscrites Titre d'emploi		Nom et initiales manuscrites Titre d'emploi	
Commentaires :					
Signature de la Direction : 				Date : 30 / 03 / 2017	

COMMENTAIRES DE LA DIRECTION GÉNÉRALE <hr/> <hr/> <hr/>

Signature de la Direction générale :  Date 2017 04 108